

A l'attention des exposants :inscription et règlement

Les exposants doivent apporter leur contribution à la décoration de la manifestation et présenter agréablement leur stand. Des galets , du sable et du gravier sont mis gratuitement à votre disposition pour vous aider à faire votre décoration. En cas de non respect de cette règle, l'association peut refuser l'installation de l'exposant l'année suivante.

Les exposants dégagent l'association de toute responsabilité en ce qui concerne les risques des marchandises exposées (vol, incendie, détérioration...) cependant, la sécurité générale de la zone d'exposition sera assurée par une société spécialisée du vendredi 11 au samedi 12 de 20h à 6h et du samedi 12 au dimanche 13 de 19h à 7h.

Les emplacements au centre du village sont réservés en priorité aux fleuristes et horticulteurs. Un pré est réservé aux artisans d'art.

Droits d'inscription ; 35 euros-

Location de l'emplacement : 25€ pour 20m² ---55€ pour 50m²----80€ pour 75m²---110€ pour plus de 75m²

Pour toute inscription, prendre contact par mail :

contact@floralies-saintjean ou stjean.floralies@orange.fr

téléphone : 05 53 52 27 78-Laisser un message, on vous rappellera